

## Séance du 27 août 2015

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- Accepte la nouvelle répartition des tâches et la modification du temps de travail des adjoints techniques contractuels suite à l'achèvement des travaux d'extension et de réhabilitation de l'école regroupant l'ensemble des élèves sur un seul site,
- Est informé du vol du portillon à l'école publique et du report des travaux de rénovation du mur d'enceinte pour des raisons financières,
- Approuve le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de distribution de gaz naturel due pour l'année 2015, soit 184 €,
- Soutient la demande de l'AMF de réviser le programme triennal de baisse des dotations, afin de sauvegarder l'investissement et les services publics locaux,
- Est informé de l'étayage des murs très fragilisés à l'intérieur de l'ancien atelier communal et réfléchit à la proposition de Mr FLOQUET d'acquérir ce local et de prendre en charge les travaux de démolition et de consolidation,
- Prend acte d'une demande de pose de panneaux indicateurs pour signaler le lieu-dit « La Manjourie » et préconise la mise en place d'une numérotation dans tous les villages,
- Est informé que le Plan Communal de Sauvegarde est en phase d'achèvement,
- Accepte de prendre en charge la lasure achetée par le club de football pour l'entretien des vestiaires.